

Petites Villes



Newsletter hebdo

N° 29 – Jeudi 9 septembre 2010

DANS CE NUMERO

- 1... **ACTUALITE**
Les élus de petites villes appellent l'Etat à exercer ses fonctions régaliennes
- 2..... **FINANCES LOCALES**
Impôts locaux : modération des petites villes
- 3..... **REFORME TERRITORIALE**
Les cofinancements de nouveaux menacés
- 4..... **Agenda**
- 4..... **FORMATION DE L'APVF**
Réforme des collectivités locales
- 5..... **Programme de la Journée « Loi de finances 2011 » du 20 octobre**

ACTUALITE

Sécurité : les élus des petites villes appellent l'Etat à exercer ses fonctions régaliennes

L'APVF a réuni le 8 septembre 2010 les membres de sa Commission « Sécurité et police municipale », animée par Fabrice MILLEREAU, Maire de Beaumont-sur-Oise, Vice-président de l'APVF alors que le Sénat examine en première lecture le projet de loi d'orientation de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI 2)

Après les polémiques engagées cet été sur le bilan des maires en matière de sécurité publique, l'APVF a souhaité rappeler à l'issue de la réunion dans un communiqué que tous les maires sont également soucieux de la tranquillité de leurs habitants, mais que chaque commune demeure libre, au regard de la situation de chaque collectivité, de mettre en place, ou non, un service de police municipale et de l'organiser comme elle l'entend.

Le cœur de la mission de la police municipale diffère en effet fondamentalement de celle de la police nationale : la police municipale exerce une mission de prévention, tandis que la police nationale assure une mission d'investigation, dans le cadre de la répression des infractions commises. Ainsi, si les deux missions sont complémentaires et doivent s'exercer dans la proximité, elles ne doivent pas pour autant être confondues.

Afin de connaître l'ampleur exacte de l'évolution des effectifs de police nationale ou de gendarmerie implantés dans les territoires et de recenser leurs pratiques en matière de police municipale et de lutte contre l'insécurité, l'APVF lancera dans les prochains jours une grande consultation de l'ensemble des maires de petites villes sur ce thème.



FINANCES LOCALES

Impôts locaux : la modération des petites villes

Alors que les contribuables reçoivent leurs avis d'imposition aux taxes locales, l'APVF, après avoir lancé une consultation auprès des maires des petites villes en mai dernier, a observé que plus de la moitié des petites villes n'ont pas augmenté les impôts cette année

Ainsi, l'étude a montré que dans les petites villes ayant dû décider une augmentation de leur taux, la hausse ne dépassait pas en moyenne 3,5%. Le désengagement de l'Etat et les transferts de compétences mal compensés est le facteur le plus fréquemment évoqué par les élus pour expliquer ces augmentations. A cette cause s'ajoute la double nécessité, pour les élus de terrain, de soutenir des populations fragilisées par l'atonie économique et de participer à l'effort de relance, notamment

par les projets d'équipements structurants. Les élus restent fortement inquiets pour l'avenir des finances locales. En effet, avec la suppression de la taxe professionnelle, la charge de la fiscalité locale pèsera davantage sur les ménages. Surtout, un éventuel gel en valeur des concours financiers de l'Etat aux budgets locaux pour les trois années à venir constituerait un nouveau coup dur pour les finances communales, dont la population ne pourrait, à court terme, que ressentir les effets négatifs. Dans un communiqué du 7 septembre, l'APVF a réitéré sa demande, formulée auprès du Premier ministre, conjointement avec cinq autres associations nationales d'élus locaux, de retenir, dans la loi de finances pour l'an prochain, un taux d'évolution des concours financiers de l'Etat au moins égal à l'inflation prévisionnelle.

Réforme territoriale

Les cofinancements de nouveau menacés

La commission des Lois de l'Assemblée nationale vient de revenir sur les modifications importantes qui avaient été prises par le Sénat lors de l'examen du projet de loi de réforme des collectivités territoriales. Un amendement supprimant la clause générale de compétence aux départements et aux régions a ainsi été adopté.

Les députés ont également rétabli l'article 35 ter du projet de loi qui fixe à 20% le montant minimal de la participation de la collectivité à un projet dont elle est le maître d'ouvrage ainsi que l'article 35 quater visant à limiter les financements croisés en excluant le cumul de subventions départementales et régionales sur un même projet local.

Concernant le volet intercommunal, le

plan local d'urbanisme intercommunal a de nouveau été réintroduit tout comme la date du 30 juin 2013 pour l'achèvement de la carte intercommunale et la fusion d'EPCI.



Deux amendements portant sur mode de scrutin des conseillers territoriaux ont également été adoptés, notamment pour rétablir le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, qui avait été refusé par le Sénat.

Le projet de loi de réforme des collectivités territoriales sera débattu en deuxième lecture dans l'hémicycle à



partir du 15 septembre.

L'APVF continuera ces prochaines semaines de défendre le droit des départements et des régions à soutenir

financièrement les projets des petites villes, afin de garantir la libre administration des collectivités territoriales, l'impératif de solidarité entre territoires et le maintien de l'investissement public local.

AGENDA DE L'APVF

21 septembre 2010, 14h30, au siège de l'APVF (Paris)

Commission Santé-Hôpitaux

Pour plus d'infos, visitez www.apvf.asso.fr

21 septembre 2010, 11h00, au siège de Microsoft, Issy-les-Moulineaux

Bureau de l'APVF

30 septembre et 1^{er} octobre 2010, à Bucarest (Roumanie)

4emes Rencontres des Petites Villes de l'Union européenne

20 octobre 2010, au siège de la Caisse d'épargne (Paris)

Journée finances locales de l'APVF : Loi de finances 2011 et conséquences prévisionnelles sur les budgets locaux

EN RAISON DU MOUVEMENT DE GREVE PREVU LE 23 SEPTEMBRE, LA FORMATION SUR LES FONDS STRUCTURELS EUROPEENS EST REPOUSSEE A UNE DATE ULTERIEURE

FORMATIONS

Mardi 14 septembre 2010

Réforme des collectivités territoriales 2010 : ce qui va changer pour ma commune

I. La gouvernance locale

- A. L'intercommunalité, au cœur de la réforme
- B. Conditions d'exercice du mandat : de nouveaux droits pour les élus.

II. Les finances locales

- A. Quels cofinancements pour les projets municipaux ?
- B. Quel avenir pour la fiscalité locale après la réforme de la taxe professionnelle ?

INSCRIPTIONS: <http://www.apvf.asso.fr/1-5-Les-Formations.php>

APVF
42 Bd RASPAIL
75007 PARIS
Tél. : 01 45 44 00 83
Fax. : 01 45 48 02 56
www.apvf.asso.fr



Rédaction :

Philippe BLUTEAU
Carlos LUCA DE TENA
Mathieu VANICATTE
Yohan WAYOLLE



Journée d'étude de l'APVF

Mercredi 20 octobre à Paris au siège du Groupe Caisse d'Épargne



Loi de finances 2011 et conséquences prévisionnelles sur les budgets locaux Comment bien préparer son budget 2011 ?

PROGRAMME

✓ **9H30 : Accueil des participants**

✓ **10H00 : Ouverture des travaux**

- Jean-Sylvain RUGGIU, Directeur du secteur public, BPCE
- Martin MALVY, Ancien ministre, Président du Conseil régional Midi-Pyrénées, Président de l'APVF

✓ **10H30 : Présentation de la loi de finances 2011 et de ses impacts sur les budgets communaux et intercommunaux**

La nouvelle donne des relations financières Etat-Collectivités locales en 2011

L'évolution des dotations, des compensations d'exonérations fiscales, du FCTVA, des dégrèvements...

L'évolution des mécanismes de péréquation et l'évolution de la DSU

- René ESCALLE, Consultant en finances locales
- Sylvain PRONTEAU, Responsable collectivités locales BPCE

✓ **11H30 : Pause**

✓ **11H45-12h15 : Après la suppression de la taxe professionnelle, quelles compensations pour les collectivités locales – quel dynamisme pour les nouvelles ressources ?**

- Jean-Pierre BALLIGAND, Député-maire de Vervins, 1^{er} Vice-président de l'APVF
- Marie-Christine LEPETIT, Directrice de la législation fiscale au Ministère de l'Economie et des finances

✓ **12H15-13h15 : Comment équilibrer les budgets locaux en 2011 ? Quelles politiques de péréquation mettre en œuvre ?**

- Marie-France BEAUFILS, Sénatrice-maire de Saint-Pierre-des-Corps, Vice-présidente de l'APVF
- Pierre JARLIER, Sénateur-maire de Saint-Flour, Secrétaire général de l'APVF
- Marc LAFFINEUR, Député-maire d'Avrillé, Vice-président d'Angers Loire Métropole
- Michel SAPIN, Ancien Ministre, Député-maire d'Argenton-sur-Creuse, Vice-président de l'APVF

✓ **13h15 : Allocution de clôture**

- Jérôme CAHUZAC, Député du Lot et Garonne, Président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale

✓ **Cocktail déjeunatoire à l'invitation du groupe Caisse d'épargne**

INSCRIPTIONS:

<http://www.apvf.asso.fr/files/Journees-d-etude/Programmeloifinances2011.pdf>



